Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 21/03/2023
ID : 031-213101876-20230309-2023_030-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents : Mmes BEAUFORT, BOBO, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, ROUER, SIMÉON, STEMER, VITET et VOISIN MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, CHOUARD, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LOUZON, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC	Séance du **9 mars 2023** Acte n° **2023-030**
Absent(s) représenté(s) : Mme RIPOLL a donné procuration à Mme LE PRIOL Mme VALENTI a donné procuration à Mme VOISIN M. LORRAIN a donné procuration à M. MAILHÉ	**Conseillers en exercice :** 33
Absent(s) : /	**Conseillers présents :** 30
Secrétaire de séance : Mme LE PRIOL	**Date de la convocation :** 2 mars 2023

Thème : 3.2 - ALIÉNATIONS

Objet : Désaffectation, déclassement du domaine public et cession d'un bout de voirie proche de la parcelle BR 58 sise 1685 route de Tarbes

Mme la Maire expose au Conseil Municipal qu'en vue d'une régularisation d'utilisation de places de parking sur un bout de voirie appartenant à la commune, Madame LOSIO (SCI SOLIO) a sollicité la commune afin d'acquérir ces places de parking.

Cette cession a été validée en commission finances, sur proposition du service des Domaines, à 7 200 €.

La parcelle concernée relevant du domaine public, il y a lieu de constater, préalablement à la cession, sa désaffectation et de prononcer son déclassement du domaine public. La parcelle est la suivante :

PROPRIÉTAIRE	PARCELLE	ADRESSE	SUPERFICIE	NATURE RÉELLE
Mme LOSIO Danièle (SCI SOLIO)	BR DP	1685 route de Tarbes 31470 FONSORBES	60 m²	Parkings

Les frais de géomètre et notariés seront pris en charge par la Mairie.

Aussi, Mme la Maire propose au Conseil Municipal de constater la désaffectation, de prononcer le déclassement du domaine public communal et d'autoriser la cession d'une partie d'un bout de voirie proche de la parcelle BR 58 sise 1685 route de Tarbes pour la somme de 7 200 €.

Entendu l'exposé de Mme la Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE		
	Pour :	30
	Contre :	0
	Abstention :	3 *(Mme Bobo, MM. Bonnet et Pilet)*

ARTICLE 1 : décide de désaffecter une partie d'un bout de voirie proche de la parcelle BR 58 sise 1685 route de Tarbes et de prononcer son déclassement du domaine public communal.

ARTICLE 2 : d'autoriser la cession d'une partie d'un bout de voirie proche de la parcelle BR 58 sise 1685 route de Tarbes pour la somme de 7 200 €.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

.../...

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 21/03/2023
ID : 031-213101876-20230309-2023_030-DE

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 9 mars 2023.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

La Secrétaire de Séance
LE PRIOL Laëtitia

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 9 mars 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 21 MARS 2023